

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la salle Gambetta commune de Saint-Pierre d'Oléron

Mardi 27 juin 2023, à 19h00

Affiché le 21 juin 2023

Le maire,
Conseiller départemental
Christophe SUEUR.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 16/05/2023

FINANCES

- Décision modificative budgétaire n°1 – budget golf
- Frais de fonctionnement des écoles primaires des secteurs public et privé – contribution des communes
- Convention forfait communal avec l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc
- Convention de mise à disposition centre de la douelle
- Délibération adoptant la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget général de la commune
- Mise à jour des tarifs communaux (animations)

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs
- Contrat d'apprentissage affecté au service cuisine centrale
- Actualisation du « Forfait mobilités durables » au profit des agents publics et des agents de droit privé de la collectivité

URBANISME

- Cession gratuite rue du Martin Pêcheur
- Convention de servitude pour autorisation de passage d'ouvrages d'eaux pluviales sur le domaine portuaires départemental de la cotinière
- Convention de servitude pour EAU17
- Convention de servitude pour ENEDIS
- Désignation d'un élu pour signer le dossier d'urbanisme de monsieur Sueur
- Dénomination de nouvelles voies

QUESTIONS DIVERSES

